

En Pays de la Loire, un « cartable des compétences psychosociales » pour les professionnels

Marie-Odile Williamson,
directrice territoriale,
Pôle Loire-Atlantique,
Ireps Pays de la Loire, Nantes.

Depuis 1998, l'Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (Ireps) des Pays de la Loire met en œuvre un programme de renforcement des compétences psychosociales des 7-12 ans en milieu scolaire [1], en partenariat avec l'Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie (Anpaa). Elle poursuit deux objectifs en parallèle : d'une part, permettre à l'enfant d'identifier, d'analyser et de verbaliser les situations difficiles tout en apprenant à élaborer des réponses adaptées aux problèmes rencontrés ; d'autre part, transférer aux enseignants les savoir-faire pour qu'ils poursuivent seuls ce type de programme (voir encadré).

À l'origine, des formations

La mise en œuvre du programme régional a vite rejoint les préoccupations grandissantes des acteurs du champ éducatif, en particulier celles du « vivre ensemble ». Les compétences psychosociales (CPS) sont devenues le premier sujet de sollicitation de l'Ireps des Pays de la Loire. En 2014, son investissement dans le champ des CPS a été à l'origine de 32 journées de formation qui ont bénéficié à 167 professionnels et permis d'accompagner 35 % des projets. Cet intérêt pour le renforcement des CPS et l'appropriation par les acteurs de terrain se manifeste par des implantations de projets intersectoriels et pluridisciplinaires construits à la demande d'établissements scolaires, de structures de jeunesse, d'élus, de parents.

Les formations « Renforcer les compétences psychosociales des enfants et des pré-adolescents¹ » destinées aux professionnels des secteurs de la santé, du social ou de l'éducation sont d'une durée de trois à six jours. Elles ont pour objectif de permettre à des équipes de s'approprier les concepts et les démarches, avec des allers-retours entre théorie et pratique utilisant les mêmes principes pédagogiques qu'en ateliers avec les enfants : l'expérientiel et l'interactivité pour dominantes. Il s'agit de

se mettre en situation, d'éprouver pour soi-même, de manière à mesurer l'effet de telle ou telle activité chez les enfants. Cela concourt à la fois à l'appropriation, à la bienveillance des futurs intervenants, à une meilleure connaissance d'eux-mêmes, de leurs atouts et limites pour la mise en œuvre ultérieure. Une fois ces étapes réalisées, les professionnels sont en mesure de sélectionner les activités avec lesquelles ils seront à l'aise et qui conviendront le mieux à leur public.

UN PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES PSYCHOSOCIALES DES 7-12 ANS EN MILIEU SCOLAIRE

Après une phase expérimentale de trois ans, le programme des Pays de la Loire a bénéficié depuis 2001 à près de 7 000 enfants – dont 70 % environ suivent en moyenne dix-huit heures de programme sur deux années consécutives, entre le CE1 et la 5^e – en collaboration avec les enseignants. La mise en œuvre repose sur une organisation régionale structurée, une stratégie d'intervention qui définit les bases méthodologiques et pédagogiques de l'action et un protocole d'évaluation qui met l'accent sur la dimension formative. Les critères d'implantation ont été définis à partir des recommandations des programmes efficaces. L'attention est portée à la construction collective et participative avec la quinzaine d'intervenants. Cette démarche favorise l'adaptation, l'appropriation et, au final, l'innovation. Après une phase d'implantation dans l'établissement scolaire,

les séances sont co-animées par un professionnel de l'éducation pour la santé et l'enseignant. Elles s'appuient sur des méthodes interactives et expérientielles, des contenus adaptés à la maturité des enfants, selon une progression pédagogique. Le taux de satisfaction des élèves varie selon les âges de 62 à 92 %, celui du cycle 3 est le plus élevé de tous. Les taux de satisfaction des enseignants quant à la préparation et la co-animation se situent entre 90 et 97 %. 82 à 94 % jugent que le programme a été bénéfique ou très bénéfique aux enfants. Et 75 à 100 %, selon les années, tirent de cette expérience beaucoup d'éléments positifs qu'ils souhaitent réinvestir dans leur pratique. Une évaluation à distance auprès des enseignants ayant participé au programme depuis cinq ans est en cours.

Ce programme a toujours été reconnu et soutenu tant par l'Éducation nationale que par ses financeurs (successivement la Drass et le conseil régional, puis totalement par l'agence régionale de santé). Il va connaître, à partir de 2015, un nouvel essor et une réorientation plus forte vers les enseignants du premier degré, avec le souci de mieux intégrer les parents.

L'ESSENTIEL

▣ Régulièrement sollicitée par les enseignants et autres professionnels mobilisés pour renforcer les compétences psychosociales des enfants et des jeunes, l'Ireps Pays de la Loire a conçu un outil pour les guider. ▣ Elle a ainsi capitalisé les savoirs qu'elle avait acquis en mettant en œuvre depuis quinze ans dans la région un programme de renforcement de ces compétences.

Puis une boîte à outils

Le « cartable des compétences psychosociales »² est, à la fois, support à la formation et outil de mise en œuvre du programme par les équipes formées. Il est né, en 2011, de la volonté de partager l'expérience acquise au cours du programme régional.

Conçu sous la forme d'un site Internet, ce cartable a pour objectifs de promouvoir les actions de renforcement des CPS et d'outiller les professionnels tentés par l'expérience d'intégrer ces approches dans leurs pratiques éducatives³. Il est le fruit d'un travail collectif adossé aux productions liées au programme : cahier des charges, référentiel, conducteurs de séances et activités créés ou « copiés-crédés » à partir de programmes ou outils existants. Il est donc conçu comme une boîte à outils et propose trois niveaux de ressources pour les professionnels.

- Pour débiter ou revenir aux sources...

le chapitre « Les CPS en théorie » répond aux questions : les CPS... c'est quoi ? d'où ça vient ? pourquoi les renforcer ? Des questions qui sont régulièrement posées à l'Ireps.

- Pour se plonger dans le sujet... « De la théorie à la pratique » définit les différentes CPS et pose les grands repères méthodologiques et pédagogiques pour mettre en place un projet, construire et animer des séances.

- Pour se lancer dans l'action... « Les CPS en pratique » propose une banque de fiches d'activités et des parcours regroupant une succession de séances. Les parcours présentent deux à trois conducteurs de séances, organisés en progression sur un thème comme les émotions, les qualités ou les in-

fluences... Ils sont des outils « clefs en main » pour mener une animation d'environ une heure.

En 2014, le site a été visité 2 811 fois par 1 653 utilisateurs.

Parole aux utilisateurs

Comment ce cartable est-il utilisé ? Nous avons interrogé deux territoires ruraux en pleine expansion démographique, qui y ont recours. Pour l'un, la dynamique a été initiée par les élus de la communauté de communes, avec une volonté forte de développer une démarche de promotion de la santé des jeunes. Pour l'autre, il s'agit d'une rencontre fructueuse entre un projet d'établissement scolaire et une maison des jeunes.

Le dispositif d'accompagnement de l'Ireps s'est adapté aux demandes : formations répétées de quatre jours des enseignants, CPE, infirmières et animateurs jeunesse, parfois des parents ; conseils méthodologiques sur l'implantation, les animations en classe, l'évaluation ; temps d'échanges de pratiques pour les intervenants en classe. L'originalité des deux expériences menées dans dix collèges ou maisons familiales rurales (MFR), respectivement depuis quatre et cinq ans, est la place fondamentale prise par les animateurs jeunesse, devenus personnes ressources pour les projets, véritables relais entre le « dans et hors » l'école. Dans les deux cas, ils nous disent comment le cartable a été un support important à la mise en œuvre.

Autour de l'implantation : « *Le cartable est une ressource pour présenter aux interlocuteurs institutionnels (élus, responsables de structure, d'établissement scolaire, etc.) les CPS et les exigences méthodologiques* ». Il joue ainsi un rôle de soutien au « plaidoyer ».

Pour les séances auprès des élèves : « *Les conducteurs « clefs en main » sont appréciés au démarrage. Ensuite, les recherches pour construire les séances sont faites en fonction des objectifs déterminés avec les enseignants. Le cartable permet de renouveler les activités, et soutient la créativité et l'adaptation. On y retourne quand on a des doutes ; lorsque l'on se questionne sur la pertinence d'une activité* ». Les intervenants apprécient la

structuration par compétences, la clarté et l'accessibilité, l'aspect intuitif. Ils se sentent ainsi guidés. Le type de rédaction adopté pour les activités ou les conducteurs de séances convient bien aux enseignants. Enfin, il facilite l'implication de nouveaux acteurs qui, n'ayant pas bénéficié de formation, intègrent le projet en intervenant en binôme avec une personne expérimentée.

Une version imprimée du cartable a été remise à chaque établissement pour faciliter la disponibilité des fiches et des supports complémentaires. L'accès aux ordinateurs ou à Internet reste parfois difficile au quotidien en milieu scolaire.

De nouvelles évolutions attendues

À la lumière de ces différentes expériences, le cartable apparaît en Pays de la Loire comme un vecteur de formation ou d'accompagnement à distance en complémentarité des formations en présentiel, soutenant la prise d'autonomie progressive des professionnels.

Le principe du site Internet retenu, en 2010, pour sa souplesse et son adaptation possible aux évolutions des connaissances et des pratiques, nécessite aujourd'hui une actualisation attendue par les utilisateurs. Cet enrichissement aura lieu en 2015, grâce au soutien financier de l'Inpes, avec notamment de nouvelles activités et parcours, des vidéos, un module d'échange avec les internautes et une version totalement téléchargeable. ■

1. www.irepspd.org

2. www.cartablecps.org

3. Les chiffres de consultation sont en hausse régulière depuis la création avec une diffusion large : 15 400 sessions en France en 2014, pour plus de 18 000 au total. Les Pays de la Loire représentent 18 %.

RÉFÉRENCE BIBLIOGRAPHIQUE

[1] Williamson M.O., Lamour P. En santé à l'école... ou agir pour renforcer les compétences psychosociales de 6 000 enfants scolarisés en Pays de la Loire. *Actualité et dossier en santé publique*, juin 2013, n° 83 : p. 42-45.